



# Floranid<sup>®</sup> Gazon Antimousse

Engrais mixte de biocontrôle pour gazons,  
à longue durée d'action et avec action anti-mousses.



## PROPRIÉTÉS

**Floranid<sup>®</sup> Gazon Antimousse** fertilise et élimine la mousse du gazon en une seule opération, sans matériel spécifique.

Grâce à l'action du sulfate de fer, les mousses sont détruites en quelques jours après application.

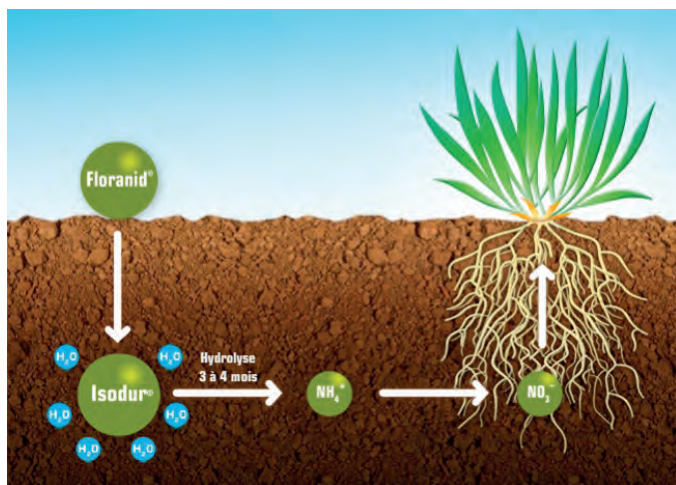
L'engrais à libération lente à base d'**Isodur<sup>®</sup>** assure une nutrition progressive et régulière du gazon pendant 3 à 4 mois, pour une bonne densité, ce qui limite ainsi la réinfestation.

## Mode de fonctionnement

**Floranid® Gazon Antimousse** est l'engrais requis pour nourrir progressivement le gazon et détruire les mousses en une seule opération.

Après épandage de l'engrais, le granulé fond et libère l'**Isodur®** qui s'intègre dans le cycle naturel de l'azote.

De plus, le sulfate de fer intégré dans l'engrais va agir par contact sur les mousses et provoquer leur dépérissement en quelques jours.

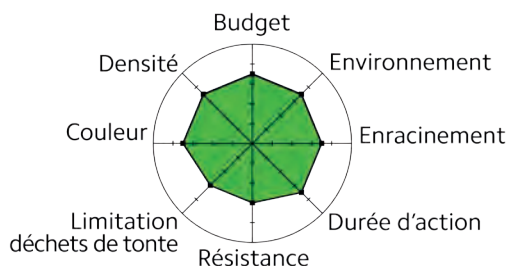


## Qualité et performance

- L'**Isodur®** assure une nutrition progressive et régulière du gazon pendant 3 à 4 mois. Il permet au gazon de se densifier et ainsi de coloniser les espaces laissés vacants par la mousse dépérie. Cette action est complétée par le phosphore (enracinement), la potasse (résistance) et le magnésium (couleur) contenus dans **Floranid® Gazon Antimousse**.
- Le sulfate de fer agit de manière spécifique sur les mousses. Il provoque en outre un reverdissement du gazon en activant la photosynthèse.
- **Floranid® Gazon Antimousse est le seul engrais à libération lente homologué et autorisé pour éliminer les mousses dans les gazons.**

## Une solution de biocontrôle

- **Floranid® Gazon Antimousse est inscrit sur la liste des produits de biocontrôle\* publiée par le ministère de l'agriculture.** De ce fait, **il est utilisable en espaces verts, parcs et jardins ouverts au public et dans les espaces privés**, y compris dans le cadre de l'application de la loi de transition énergétique applicable depuis le 1/01/2017.
- Ainsi, **Floranid® Gazon Antimousse** peut s'inscrire dans une démarche Agenda 21 des collectivités



**COMPO EXPERT France S.A.S.**

49, avenue Georges Pompidou  
92593 Levallois-Perret Cedex  
Tél. 01 41 05 49 45 - Fax 01 41 05 49 49  
www.compo-expert.fr

Nos fiches de données de sécurité sont disponibles sur :  
[www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

## DOMAINES D'APPLICATION ET DOSES D'EMPLOI

**Floranid® Gazon Antimousse** s'adresse aux gazons d'agrément, plaines de jeux, paysagistes, départs et fairways de golfs, hippodromes.

Il s'épand soit à la main pour les petites surfaces (port de gants en nitrile conseillé), soit à l'épandeur.

- **Dose d'emploi : 30 g/m<sup>2</sup> = 300 kg/ha, soit 1 sac pour 670 m<sup>2</sup>**

## ÉPOQUE D'APPLICATION

De préférence par temps « poussant » (entre 12°C et 25°C) au printemps et à l'automne.

Utiliser uniquement de mars à juin, et en septembre-octobre.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Epandre **Floranid® Gazon Antimousse** 3 à 6 jours après la dernière tonte, de préférence sur un sol humide. Attendre 3 jours avant la tonte suivante. Faire suivre d'un arrosage dans les 24 heures ou appliquer au moment d'une pluie.
- N'utiliser que sur gazons établis (de plus de 6 mois).
- Ne pas appliquer en cas de vent, en période de gel, de forte chaleur ou de sécheresse.
- Ne pas appliquer à proximité des dallages, bordures en pierre, allées bétonnées, terrasses (risque de taches de rouilles).

## COMPOSITION

Engrais NPK 12.7.5 (+ 2 + 34) contenant de l'isobutylidène diurée		
<b>Azote (N) total</b>	Ammoniacal	12 %
	Uréique	5,4
	Azote de l'isobutylidène diurée	3,5
	Soluble à 20°C	3,1
	Insoluble à 20 mais soluble à 100°C	0,08
	Insoluble à 100°C	2,99
<b>Anhydride phosphorique (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>)</b>	soluble dans le citrate d'ammonium neutre	<b>7 %</b>
	dont soluble dans l'eau	5
<b>Oxyde de potassium (K<sub>2</sub>O)</b>	soluble dans l'eau	<b>5 %</b>
<b>Oxyde de magnésium (MgO)</b>	soluble dans l'eau	<b>2 %</b>
<b>Anhydride sulfurique (SO<sub>3</sub>)</b>	dont soluble dans l'eau	<b>34 %</b>
		32,5
<b>Fer (Fe)</b>		<b>8,8 %</b>
Engrais pauvre en chlore		
Sac de 20 Kg		

Nom homologué : Floranid® Gazon Antimousse

Usage et dose autorisés :

gazons de graminées – destruction des mousses : 30 g/m<sup>2</sup>  
Maximum 2 applications par an sur la même zone.

AMM n° 2130127

H302-H315-H319

ZNT : 5 mètres

**NB** : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite.

**IMPORTANT**

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine. COMPO EXPERT France ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de cette notice technique, totale ou partielle, et la diffusion ou l'utilisation non autorisée de cette dernière. Réservé à un usage professionnel.